



Dès qu'un nid de Frelons est découvert il faut le signaler et le faire détruire. Surtout n'essayez pas de le détruire vous-même, c'est très dangereux ! Il est important de faire appel à un professionnel de la désinsectisation qui aura l'équipement de protection indispensable et le matériel nécessaire. Eloignez les enfants !

Les frelons asiatiques défendent leur nid de façon agressive. Plus vous vous approchez du nid et plus les attaques sont violentes. Vous risquez de nombreuses piqûres, voire des projections de venin potentiellement dangereux pour les yeux.

Le venin de ces frelons est un neurotoxique. Les piqûres sont très douloureuses et peuvent provoquer des chocs anaphylactiques.

Les nids détruits par injection d'insecticides devront être décrochés 4 jours après le traitement. Ce délai permettra que toutes les ouvrières soient rentrées au nid et contaminées. Le décrochage des nids évitera que des oiseaux essayent de manger les larves restantes et ne s'empoisonnent à leur tour.

La destruction des nids en hiver (à partir de novembre) n'est d'aucune utilité car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid. La population restante va périr avec les gelées hivernales.

En cas de découverte d'un nid de Frelons Asiatiques :
Contactez votre Mairie ou
La Communauté de Communes des Sablons
contact@cc-sablons.fr

WANTED

! URGENCE !



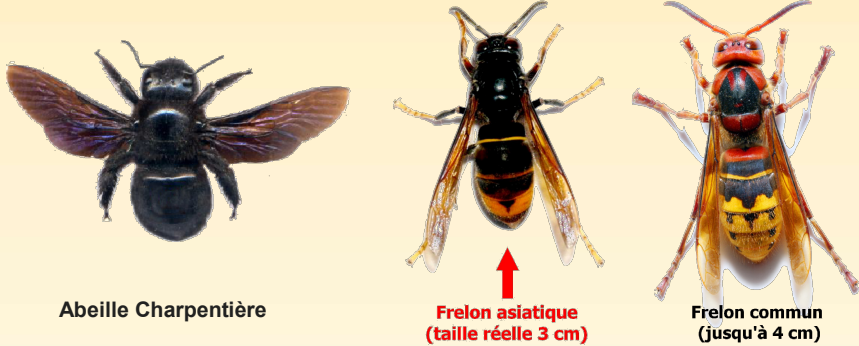
Frelon asiatique

Tueur d'abeilles et de biodiversité





Originaire du continent asiatique, le frelon asiatique a été introduit accidentellement en France en 2004. En 2016, il a infesté toutes les régions de France.



Abeille Charpentière

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Plus petit que son cousin Européen, il est facilement reconnaissable par son allure très sombre et ses pattes jaunes. Doté d'une grande capacité d'adaptation, le frelon asiatique met en péril nos abeilles et la biodiversité en général. Il est encore temps de faire quelque chose pour contenir son expansion.

Le piégeage du frelon asiatique commence dès la fin de l'hiver (début mars). Attraper les fondatrices, c'est éviter la naissance de milliers d'autres exemplaires : une colonie peut en effet se former, dans le pire des cas, jusqu'à 4 à 5000 individus, sans compter que chaque colonie peut produire de 30 à 70 fondatrices !

La période hivernale ne tue pas forcément les fondatrices qui partent du nid



Nid primaire souvent à hauteur d'homme

pour se mettre à l'abri sous les toitures, dans les amas de feuilles, les stères de bois, les cabanons... Elles n'en sortent que courant février pour s'alimenter.

La période de piégeage s'étend donc de février à début avril, puis à l'automne en septembre, octobre et novembre.

Il faut absolument limiter le piégeage à ces périodes sinon les fondatrices vont pondre davantage pour compenser les pertes.

L'utilisation du piège est très simple : vous prenez une bouteille en plastique, vous versez à l'intérieur un 1/3 de bière brune 1/3 de vin blanc et 1/3 de sirop de cassis. Accrochez le piège au milieu du vert, au minimum à hauteur d'homme dans un arbre ou tout autre support solide. Placez le piège afin que le vent ne risque pas de le renverser.



Le fait d'incorporer de l'alcool au mélange évite d'attirer les insectes pollinisateurs dont font partie les abeilles. Cela doit être attractif pour le frelon asiatique et répulsif pour les autres espèces. Le piège devient alors beaucoup plus sélectif.

Il est extrêmement important de **vérifier périodiquement les pièges** et les insectes qui ont été capturés. L'appât doit toujours être vérifié et remplacé lorsqu'il y a trop d'insectes à l'intérieur ou en tout cas tous les 15-20 jours.

